

Covid-19 - Samedi 21 mars 2020
Point de situation à Dijon
Allocution de François Rebsamen

Chères Dijonnaises, chers Dijonnais,

Le confinement imposé par le Gouvernement pour faire face à l'épidémie de Coronavirus, limiter ou ralentir sa progression, est maintenant en vigueur depuis le début de la semaine.

Le numéro vert unique du PC OnDijon qui permet de poser toutes les questions d'ordre non médical fonctionne bien, au rythme d'environ 400 appels par jour ; Je vous le rappelle : c'est le 0 800 21 3000 et il fonctionne 24h / 24 et 7 jours sur 7.

Je vous ai détaillé, dans mon précédent message - que vous pouvez d'ailleurs trouver sur nos réseaux sociaux et notre site Internet - toutes les mesures prises par la Ville pour faire face, avec le personnel municipal, avec le personnel des entreprises de délégation de service public et les concessionnaires de réseaux. Notre gestion de crise est opérationnelle.

Je vous appelais mardi à la responsabilité et au civisme. Je maintiens fermement cet appel, mais j'y ajoute aujourd'hui la bienveillance et la patience.

C'est en effet un bien curieux printemps que nous nous apprêtons à vivre, puisque il est maintenant plus que probable que ce confinement aura vocation à durer au-delà des 2 semaines initialement annoncées.

Les dijonnais, dans leur immense majorité, respectent les consignes. Cependant, trop nombreux encore, certains bravent les interdits, sans aucun doute par inconscience ou mauvaise appréhension du danger. En temps de confinement, vous ne pouvez continuer à vous promener, en groupe, comme si de rien n'était sur le quai des carrières Blanches ou autour du lac Kir. Les sorties doivent être courtes, à proximité du domicile, seul ou accompagné de son conjoint ou de ses enfants, en respectant la distance nécessaire entre les promeneurs. A la demande de la Préfecture, je suis contraint de prendre un arrêté d'interdiction de promenade autour du lac Kir, qui concernera tous les promeneurs et

coureurs, à l'exception de ceux qui résident dans un rayon de 500 mètres.

A ce sujet, pour ma part, je souhaite que le gouvernement soit plus précis dans sa communication.

Il est nécessaire qu'il précise les interdits et les conditions dans lesquelles on peut sortir de chez soi, tout comme la liste des professions qui ne sont pas concernées par ce confinement, doit être plus claire.

Je souhaite également que la question de la disponibilité des masques et de leur affectation soit réglée dans les plus brefs délais. Comme d'autres villes, et j'incite tous mes collègues à le faire, nous avons répondu avant hier au véritable appel au secours de l'Ordre des médecins et de l'Union Régionale des infirmiers libéraux qui ne disposaient pas des masques nécessaires, malgré les annonces de livraison des autorités sanitaires. Afin de les dépanner, dans l'urgence, nous leur avons mis, autant que nous le pouvions, un stock de masques à disposition, qui figuraient dans les réserves de la ville depuis la grippe H1N1.

La ville est fortement sollicitée par les établissements pour personnes âgées et les associations d'aide à domicile qui demandent des masques pour leur personnel. Malheureusement, la ville n'est pas en capacité de leur répondre et je les invite à se tourner vers l'Agence régionale de santé. Nous sommes la 5^{ème} puissance mondiale ; nous devons être en capacité de fournir des masques aux professions qui en ont prioritairement besoin, et d'expliquer clairement aux autres ce qu'il en est.

Pour ma part, côté métropole, j'ai lancé un appel aux entreprises du pôle économique santé pour leur demander de tout mettre en œuvre pour produire du gel hydro-alcoolique et des masques. Je sais que plusieurs l'ont déjà fait, se mettent à disposition du CHU et de l'ARS, et je les remercie. Nous avons la chance d'avoir à Dijon ce pôle santé, autour de BF Care.

Je reviens à la ville et à vos messages reçus au PC OnDijon, pour apporter quelques précisions sur les questions qui sont les plus fréquemment posées :

- Les demandes de personnes isolées ont augmenté de manière significative : Comment se procurer un exemplaire papier des dérogations de sorties ? Comment obtenir de l'aide à les imprimer ou à les remplir ? Comment réparer sa machine à laver si elle tombe en panne

? Beaucoup ressentent le besoin de rompre la solitude et d'être rassurés. J'ai demandé à plusieurs de mes adjoints de se mobiliser pour que toutes les personnes qui ont besoin d'être rassurées puissent l'être par un appel téléphonique régulier, en plus du dispositif dit « canicule » qui fonctionne pour toutes les personnes isolées, appelées deux fois par semaine.

- La prise en charge des enfants du personnel soignant est bien assurée. Ils sont finalement assez peu nombreux, car la plupart des soignants s'organise avec un conjoint ou un proche. Les enfants sont regroupés dans quatre établissements scolaires : Montmuzard, Montchapet, Coteaux du Suzon et Lallemand. Nous sommes prêts pour l'accueil des enfants le week-end si nécessaire. J'ai su hier par la directrice départementale des services académique que les enseignants volontaires pour assurer le week-end si nécessaire sont nombreux, je salue leur dévouement exemplaire.

- Nous sommes également énormément sollicités pour l'accueil d'enfants des personnes qui sont contraintes de travailler, par exemple dans les commerces alimentaires, dans les sociétés de logistique, de gestion de l'eau : NON, c'est aujourd'hui impossible, nous ne sommes pas autorisés par l'Etat à accueillir dans les écoles ou en péri-scolaire les enfants autres que ceux des personnels soignants et médico-social.

- Vous êtes nombreux à vous étonner du maintien de l'ouverture des Halles. A ce sujet, ni à aucun autre d'ailleurs, nul besoin d'employer un vocabulaire excessif ni d'être injurieux sur les réseaux sociaux : les halles qui sont un commerce alimentaire, n'ont pour l'instant aucune raison de fermer et en tous cas pas plus que les grandes surfaces alimentaires. D'une part, les consignes de distance y sont respectées. La régulation est renforcée à l'entrée, seules, deux grandes portes restent ouvertes. D'autre part, je crois que nous avons tout intérêt à valoriser et soutenir les maraîchers locaux qui apportent leurs produits. C'est du moins la consigne du Ministre de l'agriculture, jusqu'à nouvel ordre.

- Côté transports, le trafic des bus et des trams est adapté à une fréquentation très faible, et à la disponibilité des agents : le bus circule ce week-end de 6h à 19h, toutes les 30 minutes, et le tram de 6h à 23h, toutes les 15 minutes et le soir toutes les 30 minutes. Les services pourront par ailleurs adaptés aux besoins spécifiques du CHU.

- Sortie des poubelles : bourrez-les et ne les sortez que lorsqu'elles sont pleines pour alléger le besoin de personnel pour les collectes

- Déchets verts : la collecte des déchets verts est à priori maintenue, à partir du lundi 23 mars. Je rappelle que cette collecte se fait uniquement sur abonnement.

- Les cimetières restent, pour l'instant, fermé aux visites des tombes et aux promeneurs. Je sais que c'est une mesure très difficile à vivre pour certaines personnes, en particulier les personnes qui ont perdu leur conjoint, ou les familles qui ont récemment perdu un proche. Le rôle de la famille et des amis, par téléphone, est très important dans ces moments-là.

- Pour ceux qui aiment lire, la bibliothèque continue d'enrichir son offre numérique et vous êtes deux fois plus nombreux à solliciter des prêts numériques. Renseignez-vous sur le site de la ville. Le musée des beaux-arts vous propose également, grâce à son application mobile, un accès large aux collections assorti de contenus d'interprétation.

- Côté conservatoire, les parents des élèves du conservatoire recevront une information leur indiquant que les enseignants construisent une offre d'enseignement à distance qui leur sera bientôt présentée. Selon la durée du confinement, les examens (suppression, report, aménagements...) pourront être reportés.

- Côté festival, même s'il est peu probable que Jour de Fêtes à Fontaine d'Ouche puisse se tenir, des tutoriels seront mis en ligne pour permettre à chacun de préparer les chorégraphies de la parade métisse.

- Au-delà, comme je vous le disais mardi, tous les professionnels (animateurs, éducateurs sportifs, éducatrices de jeunes enfants, bibliothécaires, professeurs d'enseignement artistique, conservateurs...) sont mobilisés pour imaginer et proposer toute une collection de supports (fiches conseils, présentations de livres, tutoriels d'activités manuelles ou sportives...) pour animer la vie des dijonnais.

- Vous pouvez, si ça n'est pas déjà le cas, vous inscrire sur le site Internet de la ville pour recevoir des informations et des consignes.

Mes chers concitoyens, quelques mots pour conclure :

- Attention aux rumeurs et aux fake-news, en particulier sur les réseaux sociaux.

- Attention également, dans vos propos, dans nos propos, à rester courtois, bienveillants. Le vivre ensemble prend aujourd'hui encore plus de sens. Je comprends qu'on en profite pour faire du bricolage, mais attention au bruit pour le voisinage.

- Enfin, je souhaite remercier toute la chaîne humaine qui contribue à la gestion de la crise : le personnel soignant, mais aussi ceux qui sont mobilisés pour l'accueil du personnel soignants, toutes les professions de santé, tout le personnel des EPAHD et des services d'aide à domicile ; ils sont en première ligne et parfois très inquiets ; je remercie tous les commerces alimentaires, mais aussi toute la chaîne de solidarité - grandes surfaces, maraîchers, producteurs, transporteurs.. ; je remercie les services de sécurité : pompiers, gendarmerie, police nationale et municipale. Et je remercie tout particulièrement les agents territoriaux, de la ville et de la métropole, qui assurent la continuité du service public.

- Je vois, partout, de belles preuves de solidarité et d'attention aux autres. C'est ce qui doit dominer. Responsabilité, civisme, bienveillance et patience. Chères Dijonnaises, chers dijonnais, votre maire et le service public municipal sont à vos côtés pour vous accompagner dans ce moment difficile à vivre.